

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.72**

Objet du marché : VOIRIE ET RESAUX DIVERS POUR EQUIPEMENTS PROGRAMMES

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché: Le délai plafond pour chaque lot est de 2 mois.

Tranches et lots :

Il est prévu deux lots :

Lot 1 :Extension des réseaux secs et humides avec une tranche ferme et une tranche optionnelle

Lot 2 : Voirie lourde avec une tranche ferme et une tranche optionnelle

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Variantes : Aucune variante n'est autorisée.

Options : Sans objet

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

Critères
1-Prix des prestations (60 points)
2-Valeur technique (40 points)
<i>2.1-Les moyens matériels et humains mis à disposition pour le chantier et l'organisation interne permettant au candidat d'assurer son engagement, avec notamment la décomposition des ateliers en fonction des différentes tâches et le calendrier prévisionnelle des travaux respectant le délai global plafond imposé par le maître d'ouvrage (10 points)</i>
<i>2.2-La provenance des fournitures, et notamment les fiches techniques des principales fournitures (10 points)</i>
<i>2.3-Les dispositions prises par le candidat en matière d'hygiène et sécurité sur les chantiers, la signalisation de chantier et les mesures prises à l'encontre des usagers et des riverains (10 points)</i>
<i>2.4-les dispositions d'accès des engins de chantier, les principes de stockage des différents matériaux/matériels, ainsi que les aires de décharges proposées, le traitement du maintien des accès riverains, de la circulation automobile riveraine (10 points)</i>

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit :

	Note sur 10
Non répondu ou ne correspond pas à la demande :	0
Non défini :	2,5
Incomplet :	5
Différents degrés d'imprécisions	7,5
Conforme à la demande :	10

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Le marché à tranches sera conclu en application de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Date limite de réception des offres : Le lundi 29 janvier 2018 à 12 heures

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le retrait du DCE est téléchargeable sur le site de la ville : <https://ville-bollene.marcoweb.fr>.

Conditions de remise des offres

Sur support papier. :

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

Par voie électronique :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://ville-bollene.marcoweb.fr>.

Autres renseignements :

- Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats devront justifier de la visite sur site avec attestation de passage visée par les services concernés.

Afin de fixer un rendez vous, les candidats devront prendre contact avec M. VILBERT Services Techniques : Pôle Aménagement Voirie / Travaux, Ville de Bollène, tél. 06.11.79.21.57 – Mail- eric.vilbert@ville-bollene.fr (ou en cas d'absence Mr Causera au 0490405118).

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le vendredi 5 janvier 2018